

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 MAI 2017**

### **Tirage au sort des Jurés d'Assises au titre de l'année 2018**

Sont tirés au sort trois noms sur la commune, un second tirage au sort parmi ces noms aura lieu sur le département ultérieurement.

Voilà les noms qui seront présentés par la commune :

- BORDEL André (14 rue des Ecoles Malpas)
- CHAZOT Yves (Route de Solignac)
- GERENTES Noël (Le Bourg)

### **Enquête publique**

Une enquête publique aura lieu du 23 mai au 23 juin. Elle concerne l'approbation du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de la Loire amont.

### **Extension de la carrière de Solignac**

Elle a reçu un avis favorable de la part du Commissaire enquêteur

### **Décision d'achat de matériel**

Pour conserver un réseau routier correct sur la commune, il est nécessaire de remplacer le matériel hors d'usage et de faire l'acquisition d'autres matériels.

Plusieurs devis ont été demandés, les achats suivants seront effectués :

- \* Une balayeuse au prix de 8 700 € TTC (la vieille balayeuse hors d'usage est reprise pour 700 €)
- \* Un tracteur Massey pour un montant de 53 760 € TTC, en remplacement du tracteur accidenté lors du dernier épisode neigeux. La société d'Assurances a proposé un remboursement de 5 300 €, et l'entreprise Favier a repris ce tracteur pour un montant de 5 000 €.

Le nouveau tracteur sera livré en septembre.

\*Des chaînes d'occasion pour le tracteur, et des pneus pour le tracto-pelle ont également été achetés.

### **Week-End Environnement**

Les 21 et 22 mai Cussac-Loisirs a proposé à ses adhérents une série d'actions citoyennes liées à l'environnement :

- le vendredi soir un débat sur le traitement des déchets par la Communauté d'Agglomération, ouvert à toute la population et suivi avec attention par une cinquantaine de personnes
- le samedi matin un nettoyage des abords du chemin qui descend de l'ancien dépôt d'ordures de la commune jusqu'aux Ayeux. Les employés municipaux ont ainsi transporté 4 camions de déchets : un de plastiques et bouteilles, deux de pneus, un de ferrailles.

### **Scolarisation des Enfants du Voyage**

Obligation est faite à la ville résidence des gens du voyage d'accueillir les enfants d'âge scolaire.

La commune de Cussac accueille cependant les enfants des familles qui en font la demande, mais en nombre limité pour ne pas perturber la vie de chaque classe.

Ainsi dans les mois de mai et juin ce sont 3-4 enfants qui viennent dans les classes, enfants travailleurs et familles de bonne volonté.

Dans le cadre de la vogue du Puy des enfants de forains sont également accueillis dans les mêmes conditions.

### **Décisions du Maire**

Le Maire n'a pas exercé son droit de préemption lors de la vente des parcelles suivantes :

- Section AI numéro 258,261, 262, 259, situés 9 rue du stade, Malpas.
- Section AC numéro 133, situé 36 rue de la Pinède.

*La prochaine réunion du Conseil Municipal en Mairie, à 20 h 15, **mardi 23 mai 2017***